



Pêcheurs plaisanciers.

Pascal Baudouin, président du CD 56



Pascal Baudouin (ici à gauche), président du club d'Hennebont a été élu à la présidence du CD 56 samedi matin

Le Comité départemental des pêcheurs plaisanciers et sportifs du Morbihan (CDPPSM ou CD 56), affilié à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF), a tenu son assemblée générale extraordinaire, samedi, dans les locaux de l'APPRL à Kernevel, pour la modification de ses statuts. L'assemblée générale ordinaire qui a suivi a élu Pascal Baudouin (APP Hennebont) à la charge de président. Le bureau directeur a été reconduit

premier vice président, Christophe Barrault (APP Sarzeau), deuxième vice président, Ange Brochard (APP Carnac), troisième vice président chargé du secrétariat, Gérard Gragnic (APP Région de Lorient), trésorier, Philippe Le Franc (APGP Guidel), secrétaire adjoint, Jean Baptiste Guillas (ADLP Belz)

Élaboration d'un règlement intérieur

Ce bureau directeur va devoir rapidement s'atteler à l'élaboration d'un règlement Intérieur qui devra être prochainement soumis à l'approbation du conseil d'administration. La FNPPSF tiendra un stand au Salon nautique de Vannes les 13, 14 et 15 mars. Le CD 56 va participer aux discussions sur le règlement de la pêche à pied et poursuivra les actions engagées pour le respect des textes du code des ports maritimes par les sociétés gestionnaires des ports de plaisance.

▼ Secrétariat

Tel 06 81 55 66 14
ou gragnicgerard@wanadoo.fr